

LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES À LA QUALITÉ NUTRITIONNELLE DES REPAS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE



ACTALIA propose une formation permettant de prendre connaissance et de pouvoir mettre en œuvre les nouvelles règles relatives à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire.

■ CONTEXTE

Le Décret n°2011-1227 et l'arrêté du 30 septembre 2011 imposent, depuis le 1^{er} septembre 2012, de nouvelles règles relatives à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire, qui correspondent en grande partie à la Recommandation Nutrition du GEMRCN.

Ces textes concernent les gestionnaires, publics et privés, des services de restauration scolaire.

■ OBJECTIFS

- **Prendre connaissance de la législation française** et de la Recommandation Nutrition du GEMRCN
- **Savoir mettre en œuvre ces nouvelles obligations réglementaires** (respect de la fréquence de service des plats et des taille de portions, notamment)

■ PUBLIC CONCERNÉ

- Gestionnaires, publics et privés, des services de restauration scolaire



■ CONTENU

- Contexte et politique de santé publique
- Historique (des recommandations à l'obligation réglementaire)
- Cadre réglementaire :
 - Loi de modernisation de l'Agriculture et de la Pêche
 - Décret n°2011-1227
 - Arrêté du 30 septembre 2011
- En pratique (comment appliquer la réglementation)

■ SPÉCIFICITÉS ACTALIA

- **Formation adaptée aux besoins du service de restauration scolaire** (menus sur 4 ou 5 jours)
- Fourniture d'outils méthodologiques ACTALIA et d'outils du Ministère de l'Alimentation
- Bilan synthétique des évaluations de formation

■ MODALITÉS PRATIQUES

- Durée de formation : 1 jour
- Groupe en formation : 1 à 10 personnes par groupe
- **Formation sur site, en salle de réunion et en cuisine**
- Remise d'un livret de formation et d'outils méthodologiques
- Attestation individuelle de formation

Maelenn MARTIN

m.martin@actalia.eu

130 rue Louise Michel

50 000 SAINT-LO

Tél : 02.33.06.71.71

Fax : 02.33.06.71.81

www.actalia.eu

